

**STAFF OF THE NON-PUBLIC
FUNDS, CANADIAN FORCES (NPF)
TERMS OF REFERENCE (TOR) FOR
PARTICIPATION IN DIVERSITY AND
EMPLOYMENT EQUITY ADVISORY
GROUPS**

The Employment Equity Act:

1. The *Employment Equity Act* (EEA) (*section 15*) requires that NPF consult with employee representatives, on the assistance they could provide to facilitate the implementation of employment equity in the workplace and in communicating with employees on matters relating to employment equity.

2. The EEA defines “*representatives*” as either those persons who have been designated by employees to act as *their representatives, or bargaining agents, where bargaining agents represent the employees.*

Background:

3. The Canadian Human Rights Commission (CHRC) conducted an audit of NPF in 2003 and found it in partial or non-compliance with the twelve statutory requirements. Since then, NPF has been working diligently to implement all required audit undertakings established by CHRC and in 2005 NPF was deemed to have met compliance with the audit. NPF's commitment to the achievement of a

**ÉNONCÉ DES FONCTIONS DES
FONDS NON PUBLICS (FNP)
RELATIF À LEUR PARTICIPATION
AUX GROUPES CONSULTATIFS
SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE
D'EMPLOI**

La Loi sur l'équité en matière d'emploi

1. L'article 15 de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (LEE) stipule que les FNP doivent consulter les représentants des employés sur l'assistance que ces représentants pourraient apporter à l'employeur pour faciliter la réalisation de l'équité en matière d'emploi au sein de l'effectif et la communication avec ses employés sur des questions liées à l'équité en matière d'emploi.

2. La LEE définit le terme « représentant » comme étant les personnes que les employés ont désignées pour les représenter ou, le cas échéant, les agents négociateurs des employés.

Contexte

3. En 2003, la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) a procédé à une vérification des FNP. Celle-ci concluait que les FNP ne respectaient pas ou ne respectaient que partiellement les douze prescriptions de la loi. Depuis, les FNP ont travaillé assidûment pour mettre en œuvre tous les engagements établis par la CCDP dans le cadre de la vérification et, en 2005, cette dernière

diverse and representative workforce is rooted in legislation, but it is also driven by far more than the letter of the law. It reflects the fundamental values of equal opportunity and inclusion. To this end, Diversity and Equity will be ongoing corporate priorities for NPF.

Role of the Diversity and Equity Advisory Groups (AGs):

4. The role of the AGs is to provide advice and insight to DND/CF/NPF leadership, on issues relevant to their membership and to the implementation of diversity and equity. AGs may advise on diversity and equity initiatives, action plans, employment equity related issues, the identification of systemic barriers and may provide recommendations for solutions to identified issues or problems.

Guidelines:

5. To ensure that consultation is meaningful and appropriate, in terms of the EEA, the following are the TORs for NPF staff. Note that these TORs are similar to the ones issued by DND/CF and have been adopted by NPF with minor variations:

- a. Membership in AGs is voluntary; it includes members from the respective designated group and

a jugé que les FNP s'étaient conformés à la vérification. Bien que les FNP soient légalement tenus d'avoir un effectif diversifié et représentatif, leur engagement à cet égard va bien au-delà de la lettre de la loi. Il illustre les valeurs fondamentales de l'égalité des chances et de l'inclusion. À cette fin, la diversité et l'équité continueront d'être des priorités organisationnelles constantes des FNP.

Rôle des groupes consultatifs (GC) sur la diversité et l'équité

4. Le rôle des GC consiste à prodiguer des conseils et à fournir des indications au leadership du MDN, des FC et des FNP sur des questions pertinentes pour leurs employés et pour la mise en œuvre de la diversité et de l'équité. Les GC peuvent donner des conseils sur les initiatives en matière de diversité et d'équité, les plans d'action, les questions relatives à l'équité en matière d'emploi, la détermination des obstacles systémiques et peuvent fournir des recommandations de solutions aux problèmes cernés.

Lignes directrices :

5. Pour s'assurer que les consultations sont utiles et appropriées, sur le plan de la Loi, l'énoncé des fonctions ci-dessous est établi pour les employés des FNP. Veuillez noter que cet énoncé est semblable à ceux émis par le MDN et des FC et a été adopté par les FNP, avec des variations mineures :

- a. L'adhésion aux GC est volontaire; elle comprend des membres du groupe désigné respectif et peut

may include “supportive others” as deemed appropriate to the group;

comprendre des « personnes de soutien » tel qu’il est jugé approprié par le groupe;

b. Representatives should reflect the issues of their membership at an aggregate level and not on an individual level;

b. Les représentants devraient refléter les enjeux de leurs membres à un niveau général et non individuel;

c. Representatives of the AGs are responsible for presenting the issues of their membership to the appropriate level in the chain of command. The primary point of contact for DND/CF is the Defence Diversity Council. For NPF issues, the primary point of contact is Director Diversity and Equity; and

c. Les représentants des GC sont responsables de présenter les questions de leurs membres au niveau approprié de la chaîne de commandement. Le principal point de contact pour le MDN et les FC est le Conseil de diversité de la Défense. Pour les FNP, le principal point de contact est la directrice des programmes de diversité et d’équité; et

d. NPF Division Heads, Base/Wing/Unit Commanders, managers and supervisors are expected to actively encourage and allow NPF employees to participate in AGs, and to provide clear and tangible support and commitment for all AG activities. Designated group members may attend AG meetings or activities, subject to operational requirements. Apart from being granted time during normal working hours, there will be no other compensation for attending these meetings.

d. On s’attend à ce que les commandants des bases/escadres/unités, les chefs de division, les gestionnaires et les surveillants des FNP encouragent activement les employés des FNP à participer aux GC et leur permettent de le faire de même qu’à ce qu’ils témoignent leur soutien et leur engagement de manière claire et concrète envers toutes les activités des GC. Les membres des groupes désignés peuvent participer aux réunions ou aux activités des GC, sous réserve des besoins opérationnels. Outre le temps nécessaire pour assister aux réunions pendant les heures normales de travail, aucune autre indemnité ne sera versée aux employés.

Contact:

For information on Advisory Groups:
DND Advisory Group Secretariat
1-888-298-4585.

To contact Director Diversity and
Equity, CFPSA: (613) 996-6717;
ee@cfpsa.com

Contact

Pour de plus amples renseignements
sur les groupes consultatifs :
Secrétariat des groupes consultatifs du
MDN au 1-888-298-4585

Pour communiquer avec la directrice
des programmes de diversité et
d'équité de l'ASPFC : (613) 996-6717;
ee@aspfc.com.